

intéressant descendus dans les fosses. On espère cependant que les nouveaux pourparlers entre la Compagnie et les mineurs, pourront aboutir. Tout le bassin est calme.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Paris, 20 février 1884.

Monsieur Alfred Reboix, directeur-gérant du Journal de Roubaix.

Je prends connaissance aujourd'hui seulement de l'extrait du rapport de M. Poirrier sur l'exposition d'Amsterdam, que vous publiez dans le numéro de votre journal du 21 février.

M. Poirrier, fabricant à Paris, écrit : « Poirrier, fabricant de draps de coton, tient haut et ferme le drapeau de cette importante industrie, n'avait pas exposé ses produits, dont quelques-uns auraient certainement occupé le premier rang, concurrentement aux nombreux producteurs. M. Poirrier ignore sans aucun doute que sa maison n'est transformée, il y a environ trois ans, en Société anonyme, sous le nom de « Société des matières colorantes et produits chimiques de Saint-Denis », à la tête de laquelle se trouve comme président du conseil d'administration et administrateur délégué.

La Société a exposé à Amsterdam et obtenu le 1^{er} prix pour ses produits chimiques. Veuillez, s'il vous plaît, insérer cette rectification dans un de vos prochains numéros et agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. ROUBAIX.

NORD

Nos lecteurs ont eu, par ce que nous leur en avons déjà dit, des contestations soulevées autour de l'application de la loi du 9 août 1879, relative à une modification de la contribution foncière des propriétés non bâties.

De travail entrepris au sujet par l'administration des contributions directes, il résulte que la proportion moyenne du revenu des terres en culture par rapport à la contribution foncière devrait être de 4,49/100.

Or, suivant les départements, cette proportion varie, et tandis que, dans les uns, la propriété non bâtie paie au plus de 4,90/100 de son revenu, dans les autres elle paie moins.

A son tour, le gouvernement intervient et, mis en demeure par les Chambres d'avoir à fournir des évaluations et des conclusions précises, il juge nécessaire d'inviter les conseils généraux à se prononcer catégoriquement et séparément sur les chiffres qui les intéressent.

Déjà, du reste, les assemblées départementales avaient été consultées à cet égard; mais les réponses furent par elles satisfaisantes.

Un assez grand nombre se sont bornés à donner acte de la communication qui leur était ainsi faite; mais il en est qui ont déclaré d'une façon toute positive accepter ou repousser les conséquences du travail accompli en vertu de la loi du 9 août 1879. Enfin, une dernière catégorie de conseils généraux a émis l'opinion que ce travail devait être révisé.

Le gouvernement n'est donc pas suffisamment fixé, l'heure actuelle, sur l'opinion de l'ensemble des assemblées départementales, concernant l'exactitude des calculs de l'administration des contributions directes et les suites que produirait une répartition d'impôt faite au prorata de leur montant ou de leur résultat.

C'est pourquoi le ministre des finances vient d'invoquer les préfets à saisir de cette question les conseils généraux pendant leur prochaine session d'avril.

Leurs réponses serviront de point de départ aux propositions que le gouvernement devra soumettre aux Chambres.

Une grave et importante question sur laquelle nous appelons l'attention au cas de nos conseils généraux. Elle demande une étude préalable, une enquête personnelle, un examen attentif. Trop souvent, les conseils généraux se contentent de se prononcer sans avoir pu approfondir les questions et franchement, en quelques heures, les affaires les plus épineuses et les plus considérables.

Nous voulons espérer que la question qui nous occupe fera l'objet d'une discussion sérieuse; nous sommes heureux de pouvoir signaler aux populations caux des conseillers généraux qui auront pris à tâche d'étudier spécialement cette question.

ria, rue des Anses, dans un baraque. — Justine Lefebvre, 35 ans, sans profession, rue Bernard, 24, au 1^{er} étage. — Clémence Vanhoë, 4 ans, rue St-Jean, 124.

Etat-civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 24 février à 2 mars. — Henri Polet, Houfflard, 25 ans, sans profession, rue de la Chapelle, 10, et Marie Lefebvre, 20 ans, sans profession, rue de la Chapelle, 10.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 24 février à 2 mars. — Marie Fillet, 65 ans, sans profession, rue de la Chapelle, 10. — Gustave Nieret, Touquet, 70 ans, sans profession, rue de la Chapelle, 10.

PROCLAMATION DE MARIAGES du 25 février. — Henri Polet, 25 ans, employé de commerce et Hortense Salmon, 20 ans, sans profession, rue de la Chapelle, 10.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS
Les amis et connaissances de la famille BRIZOU qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame Bénédicte DROUFE, décédée à Roubaix, le 18 février 1884, sont priés de vouloir assister au convoi qui aura lieu le mardi 4 mars, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille VANHECKE-CAITRE, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Philémon VANHECKE, décédé à Roubaix, le 18 février 1884, sont priés de vouloir assister au convoi qui aura lieu le mardi 4 mars, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille EYRAUD-SAMAIN, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Adrien EYRAUD, décédé à Roubaix, le 18 février 1884, sont priés de vouloir assister au convoi qui aura lieu le mardi 4 mars, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BARGIBONT-DAMAZY, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame Thérèse-Adrienne BARGIBONT, décédée à Roubaix, le 2 mars 1884, sont priés de vouloir assister au convoi qui aura lieu le mardi 4 mars, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BONDOT-COTTE, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Gaspard BONDOT, décédé à Roubaix, le 2 mars 1884, sont priés de vouloir assister au convoi qui aura lieu le mardi 4 mars, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église St-Joseph, à Roubaix, le 3 mars 1884, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis DENYS, boulanger, époux de Dame Léonide LE-MESRIE, décédée à Roubaix, le 22 janvier 1884, dans sa 61^e année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Wattrelos, le mardi 4 mars, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-François-Emile LEZLY, décédé à Wattrelos, le 11 janvier 1883, à l'âge de 13 ans.

Vous êtes priés d'assister à l'Obit solennel du mois qui aura lieu en l'église St-Joseph, à Roubaix, le 3 mars 1884, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis DENYS, boulanger, époux de Dame Léonide LE-MESRIE, décédée à Roubaix, le 22 janvier 1884, dans sa 61^e année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETRES MORTUAIRES & OBITS MEXIE ALBERT REBOIX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tourcoing.

BELGIQUE

Bruxelles. — Le 44^e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1882 par la ville de Bruxelles au lieu le samedi 16 mars. Voici les numéros primés : N° 82610 remboursable par 40,000 francs. N° 52553 par 5,000 francs. N° 1413-92513 — 125640 chacun par 1,000 francs.

N° 89005 — 138556 — 146884 — 171328 — 177000 — 207900 — 224295 — 227450 chacun par 500 francs. N° 14821 par 231 francs. N° 905 — 5329 — 18990 — 19731 — 21428 — 22043 — 24849 — 32140 — 42591 — 42839 — 46454 — 49511 — 55383 — 55703 — 57189 — 57539 — 57749 — 61415 — 64971 — 74198 — 75426 — 79468 — 80945 — 87037 — 87992 — 91935 — 109439 — 107611 — 112520 — 116246 — 117010 — 117258 — 124551 — 130932 — 131776 — 133977 — 135059 — 143156 — 147170 — 149891 — 167115 — 171235 — 177091 — 182294 — 182924 — 182998 — 184409 — 189111 — 190471 — 204827 — 212223 — 213533 — 215533 — 229940 — 229572 — 239272 — 241771 — 242959 sont remboursables chacun par 200 francs.

Tournai. — Unedépêche de notre correspondant particulier nous apprend que dimanche matin, à huit heures, une demoiselle de 16 ans, à l'œuvre servante Victoire Leconte, âgée de 46 ans, noyée dans un tonneau recevant les eaux de pluie.

Le crime de Péruwelz. — On se rappelle cet épouvantable crime qui avait été commis à Péruwelz, où l'on avait découvert, dans un puits, des débris humains! Il paraît qu'il n'y a pas eu de crime de l'air.

On nous écrit, en effet, de Tournai, dit l'Organe de Mons, que, sur le réquisitoire de M. le procureur du roi, la chambre de conseil vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'affaire.

M. V., secrétaire communal de Blaton, avait été impliqué dans cette affaire, arrêté, puis relâché sous caution. L'instruction a démontré qu'il n'existait aucune charge contre lui.

FAITS DIVERS

Le Tableau publicait l'autre jour les renseignements que voici sur un cas assez rare d'annulation de mariage par la cour de Rome : « Une dame, catholique et Française, et un monsieur, déiste et de même nationalité, voulaient contracter mariage religieusement. Seullement la reconnaissance un empêchement de non-concordance de tonneaux. Ils prirent donc le parti d'aller se marier en Angleterre. Une première fois ils passèrent l'eau pour faire procéder aux publications des bans, etc., et bientôt après ils retournèrent en France.

« Ils n'avaient donc pas été domiciliés en l'île, ils n'avaient pas non plus obtenu la permission de leur curé ou de leur évêque. Ils ignorèrent d'ailleurs qu'il y eût lieu à remplir ces formalités. Un prêtre concéla leur mariage, et ils retournèrent en France.

« La validité de cette union fut contestée en cour de Rome. Le 16 septembre dernier, les cardinaux ont déclaré le mariage nul et sans effet. « Il résulte de leur sentence : « 1^o Qu'un mariage contracté en Angleterre entre deux personnes qui, jusque-là, ont vécu dans un pays où le concile de Trente a été publié, est nul, sauf si la permission a été obtenue par le curé de leur pays ou leur évêque, ou si elles ont acquis un domicile ou leur domicile en Angleterre.

« Ce principe n'est pas énoncé même si les parties en cause n'ont aucune intention de frauder la loi, parce que l'acte lui-même accompli hors la loi est considéré la fraude qui la frappe de nullité. « Le Standard, dans un télégramme de Berlin

En cataplasme depuis 9 mois. — Une jeune fille de vingt ans, Marguerite Bougeval, de Tlandelle (Aisne), se trouva dans un état de cataplasme complet depuis près de neuf mois.

Depuis cette époque, elle n'a pas ouvert les yeux ni donné aucun signe de sensibilité. Le docteur Lefebvre, de Paris, a essayé de tous les moyens, pilules, brutes, électrisité, frictions, etc., rien n'a tiré cette pauvre fille de sa léthargie. La respiration est régulière, mais lente, de même que les battements du cœur. La figure n'est pas trop pâle ni amaigri; le corps et les membres sont très amaigris et conservent une chaleur ordinaire.

Les dents sont fortement serrées; l'œil, qui n'a pu s'ouvrir qu'en soulevant la paupière, est complètement renversé, et on n'en voit que le blanc. Comme il est impossible de faire prendre rien par la bouche, on nourrit la malade au moyen de bouillons qu'on lui donne par clystères.

Sans exemple!

Fr20,553,05. C'est la somme exacte payée en 1883 par les propriétaires des Pillules Suisses pour faire apposer sur leurs étiquettes le timbre de garantie de l'Etat français. Ce chiffre passe de centenaire. Chacun peut vérifier le fait en achetant une boîte de Pillules Suisses à fr. 50. Ce précieux remède se trouve dans toutes les pharmacies.

« Depuis 7 ans, j'étais atteint d'abcès froids, et malgré tout ce que je faisais, l'un n'était pas sitôt guéri qu'il en revenait un autre à côté; j'en ai eu sept en 7 ans, malgré les injections de teintures de quinine que je faisais tous les jours et qui me faisaient atrocement souffrir. Dans le courant de l'été 1883, trois de ces abcès contaient encore malgré qu'il y avait un jour de deux ans. A cette époque, je pris des Pillules Suisses pour la première fois; aujourd'hui j'en suis à ma troisième boîte, les deux plus anciens abcès sont complètement guéris et le dernier, qui date de l'année dernière, est en voie de guérison. Je suis sûr que j'aurais eu plus tôt guéri si j'avais eu ces remède plus tôt; aujourd'hui, je travaille parfaitement et j'ai les reins aussi souples qu'avant, l'appétit qui me faisait défaut m'est revenu et je ne souffre plus. J. Lacroix, pharmacien, rue de Grammont, 28, Paris. »

Discours du Pape
Rome, 3 mars.
Dans le discours prononcé hier par Léon XIII, en réponse à l'Adresse des cardinaux qui étaient allés lui présenter leurs félicitations pour le sixième anniversaire de son couronnement, le Saint-Père, après avoir exprimé toute sa reconnaissance, a dû constater les difficultés toujours croissantes qui s'opposent partout à un bon gouvernement de l'Eglise, et celles en particulier qui lui viennent de l'Italie, et qui sont plus graves et plus sensibles, parce qu'elles atteignent l'Eglise dans son centre même et dans la personne de son chef.

Sa Sainteté a particulièrement rappelé l'arrêt porté récemment contre la Propagande, qui, en l'obligeant de changer son patronyme contre des titres inaliénables de rente, l'assujettit à toute l'instabilité des fonds publics, et met l'augmentation de ses capitaux, par ses legs, sous la dépendance du pouvoir civil.

Considérant ensuite la nature de cette institution, le Saint-Père a fait remarquer qu'elle est destinée à la propagation de la foi, et constitue le principal instrument dans les mains du Pape pour l'exercice de l'apostolat dans l'univers entier, et que par conséquent elle doit jouir, ainsi que le sont certains Pontificats lui-même, d'une indépendance absolue de tout pouvoir laïque.

« Les biens de la Propagande, qui lui ont été donnés dans un tel but par les papes et par le monde catholique, sont intangibles, et furent généralement respectés en d'autres époques de révolution.

Par ces motifs, le Saint-Père a protesté contre ce récent arrêté, qui porte atteinte à la liberté et à l'indépendance de la Propagande, de même qu'à celle du Souverain-Pontife dans l'exercice de son pouvoir apostolique, et il a dénoncé au monde catholique ce nouvel attentat.

Subscription pour les mineurs
Paris, 3 mars.
L'Intransigeant, à la suite d'une lettre qui lui a été écrite par M. Basly, ouvre une souscription en faveur des mineurs-grévistes du Nord.

Les poursuites contre M. Taladier
Paris, 3 mars.
M. Gatineau avait l'intention d'interpeller le garde des sceaux au sujet de poursuites que, malgré le vote de la Chambre, le parquet a intenté à M. Taladier, député de la Seine, directeur du journal la République démocratique et sociale.

M. Gatineau ayant été obligé de se rendre à Nice, c'est M. Laguerre, le jeune député de Valenciennes, qui développera cette interpellation à la tribune de la Chambre.

L'inauguration du monument de Gambetta
Paris, 3 mars.
C'est aujourd'hui que les sénateurs et les députés de la Loire, le préfet du département et le maire de Cahors ont été rendre chez le président du conseil et chez le ministre de l'Intérieur, pour leur inviter officiellement à assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Gambetta.

Le gouvernement sera représenté par M. Waldeck-Rousseau et par le général Camponen, qui tous deux faisaient partie du grand ministère.

M. Waldeck-Rousseau prononcera un grand discours. Le président de la République sera représenté par le général Pittis.

Les conférences de Notre-Dame
Paris, 3 mars.
On lit dans le Fibaro : « Le R. P. Monsabré a repris hier ses conférences à Notre-Dame. C'est la troisième année, depuis 1872, que le célèbre orateur occupe cette chaire, illustrée dans notre siècle, par Frayssinon, Ravignan, Lacordaire et le P. Félix. L'affluence des hommes avides d'entendre la parole de P. Monsabré est toujours énorme.

Dés midi et demi, hier, il était difficile de trouver une place, et la conférence ne commença qu'à une heure. Le sujet choisi par l'orateur, cette année, est l'Eucharistie. Après l'exposition dogmatique, on a entendu un page de la Vie de Jésus, magistralement tracé.

S. Em. le cardinal Guibert assistait à la conférence, et on l'a vu à maintes reprises approuver un mouvement de tête l'orateur, dans les nombreux endroits où le langage dialectique et son éloquence semblait recueillir un soufre d'approbation de l'immense auditoire.

DERNIERE HEURE

(De ses correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.)
L'interpellation de M. Giard
Paris, 3 mars.
On assure que M. Raynal n'acceptera pas l'interpellation que M. Giard a déposée au sujet de la grève d'Anzin. Il répondra qu'il faut attendre le résultat de l'enquête.

Pillage et incendie d'une église
Paris, 3 mars.
Le Figaro raconte que l'église de Joinville-le-Pont, à quatre kilomètres de Paris, a été, l'avant-dernier nuit, incendiée et pillée.

L'alliance des trois empereurs
Londres, 3 mars.
Le Standard, dans un télégramme de Berlin

prend qu'un traité a été conclu entre l'Allemagne, l'Autriche et la Russie. Il en indique les bases principales qui sont : le maintien du statu quo dans les Balkans; la reconnaissance de l'occupation autrichienne de la Bosnie et de l'Herzégovine; la promesse par la Russie de ne pas appuyer les idées françaises de revanche; la garantie mutuelle de la paix en Europe.

Egypte et Soudan
Londres, 3 mars.
Les Times apprennent que l'ordre a été envoyé au général Graham, de quitter immédiatement Tokar, et de préparer le retour des troupes en Angleterre et en Egypte.

Les Times déplorent cette retraite; il dit que les Arabes considèrent cette déroute comme une fuite.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De ses correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.)
Séance du lundi 3 mars
Présidence de M. Henri Brisson, président.
Les Couloirs
MM. Ferry, Campenon, Waldeck-Rousseau, Martin-Fouquet, Raynal, Fallières, ont promulgué l'inauguration de la statue de Gambetta.

La distribution comprend un projet de loi tendant à la création, au palais de Compiegne, d'une école nationale de sculpture. Les députés ont tenu la réunion plénière annoncée. Elles ont décidé que plusieurs orateurs interviendraient dans la discussion relative à la nomination des instituteurs et à l'augmentation de leurs traitements. Les députés de gauche se sont abstenus de voter.

La commission des syndicats professionnels a accepté les modifications apportées au projet par le Sénat.

La séance
La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

La loi sur l'enseignement primaire
L'art. 19 a été adopté sans débat. Mgr Freppel demande la suppression de l'article 23, tendant à interdire aux instituteurs tout emploi dans le service des cultes.

PROGRAMME DES THÉÂTRES
Théâtre des Boulevards. — Lundi 3 mars, à 8 h. : L'Amant de la Femme. — Mardi 4 mars, à 8 h. : Le Tour du monde en 80 jours.

Hippodrome. — Lundi 3 mars, à 7 heures et demi, seule représentation donnée par les artistes du théâtre de Dour, sous la direction de M. Ristel. — Mardi 4 mars, à 7 heures et demi, seule représentation donnée par les artistes du théâtre de Dour, sous la direction de M. Ristel.

GRAND THÉÂTRE DE LILLE. — (Mardi, 4 mars, à 8 heures.) — Les Femmes de Paris. — (Mercredi, 5 mars, à 8 heures.) — Les Femmes de Paris.

CRÉDIT LYONNAIS
21, rue Saint-Germain
Le CRÉDIT LYONNAIS reçoit à sans frais les souscriptions à l'Emprunt de la ville de Lille.

LE VIN RÉPARATEUR AUGET
est le tonique le plus puissant pour guérir l'Anémie, chlorose, fièvre migrante, névroses digestives. Il convient surtout aux personnes épuisées par les maladies, le travail, les excès : 4 fr. la bouteille. Lyon ph. AUGET. A Roubaix, ph. COUVREUR. 2048

VILLE DE LILLE

EMPRUNT DE 24,000,000
Emission du 1^{er} quart (6,000,000)
Divisé en 15,385 OBLIGATIONS de 400 francs

Ces obligations sont émises à 390 francs, payables comme suit : 80 fr. en souscrivant; 110 fr. à la fin de septembre, le 30 mars 1884; 100 fr. le 30 septembre suivant.

390 fr.
Les souscriptions sont reçues, sans frais, dès maintenant, à la caisse de la Ville de Lille, par M. NOULEZ, CANNISSE & C^e, banquiers, 40, rue de l'Espérance. 2,34,5m—30092

COMMERCE

DRAPERIES ET LAINAGE
Elbeuf, 29 février 1884.
La dernière quinzaine a été meilleure pour notre fabrique. Un assez grand nombre de commissions ayant été remises à notre place par des négociants de Paris et de Lyon, nos teinturiers ont repris quelque activité.

En janvier dernier, il est sorti d'Elbeuf 508,517 kil. de draps, contre 492,000 kil. en décembre 1883. Les expéditions ne s'étaient élevées qu'à 497,623 kil., c'est donc une augmentation de 70,894 kil. au profit de janvier 1884, qui a eu pour principal cause plusieurs ventes publiques de drap et de tissus.

Les souscriptions sont reçues, sans frais, dès maintenant, à la caisse de la Ville de Lille, par M. NOULEZ, CANNISSE & C^e, banquiers, 40, rue de l'Espérance. 2,34,5m—30092

offrant à des prix plus bas que les nôtres sur des marchés étrangers exploités par nous, mais en attendant qu'il soit possible de nous procurer des collections d'échantillons très bien préparées et ornées, après desquelles les nôtres font plus mûre réflexion, nous restons certainement quelque chose à tout de ce côté. Les vendeurs, en comant, ne sont pas les producteurs, ce sont les dépositaires qui jouissent de certains moyens, que les fabricants n'ont pas. C'est une situation insoutenable.

Le conseil général de l'Autriche-Hongrie à Lisbonne signale un certain malaise chez les marchands de draps et d'étoffes de laine; ces derniers se plaignent de la lenteur du mouvement; dans longtemps les grandes fabriques de draps de Covilha sont obligées de travailler à perte.

En Espagne, le calme reigné dans les fabrications de la Catalogne. A Alcoy, on finit le produit sortant de draps unis, les manufactures sont assez actives. (Le Jacquard.)

LAINES

En exceptant la première semaine de février, où les ventes ont donné une certaine activité à notre marché, le reste du mois a été très calme. Levant (laines à peigne) : Sans affaires. Stock à peu près nul.

Perse suint : Il s'est traité dans les premiers jours du mois une affaire importante à fr. 120, ce qui constitue une baisse de 5 centimes. Depuis, quelques affaires pour la moutellerie ont confirmé ce cours.

Messou, Caracach, Bagdad : Affaires nulles par suite de la tonalité des vendeurs. Afrique (Marr) : Prix fermes. George 2e tonne : Baisse de fr. 250 et quelques jusqu'à fr. 750 à cause de l'infériorité des qualités.

Khassanaz : Par la suite de la suspension du transit par la Caucase, cette qualité est très en retard cette année. Un petit lot de qualité ordinaire arrivé par l'ancienne voie de Trébizonde n'a obtenu que fr. 150.

Angora : Arrivages presque nuls. Choix du stock médiocre. Espagne : On a payé un lot important Aragon noir roux fr. 125, pour de bons lots Valence noirs on obtiendrait facilement fr. 140.

Australie : 500 balles environ sont arrivées pour notre marché par le steamer Caladonia, en grande partie laines croisées. On a payé pour les croisées fr. 190 à 210 et fr. 55 à fr. 55 pour Port-Phillip lavées.

Le mouvement commercial du mois se résume comme suit : 2,787 balles vendues — 2,037 balles arrivées pour notre place. — Notre stock s'élève à 15,404 balles.

Enclères de laines
3^e semaine, 1^{re} série
Londres, le 1er mars.
Le 3^e semaine d'enclères de laines coloniales est caractérisée par l'importance des achats pour l'exportation.

Jusqu'à ce jour, les adjudications atteignent environ 100,000 balles pour l'exportation et 60,000 balles pour l'intérieur.

Il y a un entrain croissant pour toutes les bonnes laines moyennes à peigne, dont les prix dépassent parfois les cotés du dit mois.

Dans les laines à corde défectueuses d'Australie et dans les caps de Bonne-Espérance, on constate parfois de la lourdeur.

Les concours des étrangers est un peu plus nombreux, mais celui des Anglais a légèrement diminué.

Des achats assez considérables ont été faits ici pour les Etats-Unis en bonnes laines propres de Port-Phillip, mais les affaires sont restées en arrière de ce qu'on avait espéré, ainsi que dans les croisées fines, pour chaîne 60.

La clôture est rapprochée au 1^{er} de ce mois; mais elle sera encore.

Jusqu'à ce jour on a offert 156,078 balles d'Australie et 23,470 balles de Cap, desquelles 150,204 balles sont vendues et 21,244 balles retirées. Dans onze catalogues de la 3^e semaine on offrira 23,632 balles Sydney, 27,362 balles Port-Phillip, 9,348 balles Adelaide, 100 balles Van Colman, 234 balles Iwan River, 3,907 balles Nouvelle-Zélande; ensemble 63,803 balles d'Australie et 5,300 balles de Cap de Bonne-Espérance. Paul PERRAUD.

Mollourne, 16 janvier.
Depuis notre dernière circulaire du 16 janvier, il y a eu beaucoup d'activité sur ce marché; les ventes interrompues par les vacances de la Noël, ont recommencé et l'on a obtenu 44,000 balles; cette quantité ajoutée à celle qui avait été mise en vente avant la fin de l'année donne un grand total de 118,000 balles, depuis le commencement de la saison.

Ces chiffres n'ont jamais été atteints auparavant et démontrent combien ce marché augmente en importance chaque année.

Parmi les laines offertes, il y a eu un peu de Riverina progressant dices, la masse des laines ayant déjà été vendue; les principaux lots proviennent des croisées de l'Australie Sud (Gichen Bay, des districts de l'ouest et du nord-est du Victoria (Upper Murray) et de la Tasmanie; il y a aussi d'autres quelques laines de la Nouvelle-Galles du Sud (Lachlan District) et un grand nombre de petits lots de fermiers et de restants de bergeries dénichées; parmi les croisées et les laines à fond, des quantités assez fortes ont été offertes, il n'y a aucun lot qui demande une notice spéciale. Les Anglais ont été les principaux acheteurs de ces genres et ils ont également pris beaucoup de laines au suint; on estime les achats pour compte du Yorkshire à 40,000 balles et au-delà.

Les acheteurs du continent ont opéré avec rondement aussi, pendant les derniers quinze jours; y compris les expéditions aux Etats-Unis, au-delà de 100,000 balles ont été achetées directement aux différents centres de manufacture.

Le prix, en moyenne, ont été en faveur des acheteurs pour les laines croisées; mais pour les belles laines fines, ainsi que pour les croisées, la concurrence a été régulière et constante, et les prix se maintiennent fermement au même niveau; on a payé pour les croisées de l'ouest de l'Australie, les laines à fond, dont les quantités assez fortes ont été offertes, il n'y a aucun lot qui demande une notice spéciale. Les Anglais ont été les principaux acheteurs de ces genres et ils ont également pris beaucoup de laines au suint; on estime les achats pour compte du Yorkshire à 40,000 balles et au-delà.

Stock 18,733
Favines à marquer. — Tendances lourdes.

Disponible	49	48 75
31 mars	49	49 25
Mai-juin	50 75	50 50
4 de mai	56 25	56
Marché Corbeil	56	56

Blés. — Tendances calmes.		
Disponible	23 25	24 25
Avril	28 50	23 50
Mai-juin	24 25	24 10
4 de mai	24 75	24 60

Seigles. — Tendances calmes.		
Disponible	15 40	15 50
Avril	15 75	15 75
Mai-juin	16 25	16 25
4 de mai	16 75	16 50